

# Les débuts de Solvabilité II et perspectives

Vladislav GRIGOROV

Journées d'études de l'Institut des Actuaire

Deauville, 23 Septembre 2016

# Introduction

- Solvabilité II est effectivement en vigueur depuis le 1.1.2016.
- L'industrie de l'assurance se prépare à son entrée en vigueur depuis plusieurs années, même si le rythme de l'avancement sur chacun des Piliers dépend de leur complexité.
- Les défis en « régime de croisière » peuvent être différents des défis en phase de préparation.

- 5 exemples :

1

« Industrialisation » des processus

2

Appropriation complète du dispositif par les parties prenantes internes et externes

3

**Poursuite de l'optimisation:** allocation d'actif, pilotage du passif, product management, ...

4

Adaptations/ modifications de la formule standard (2017-2018)

5

Sensibilité des ratios et leur pilotage dans un environnement économique

La liste n'est pas exhaustive. Autres enjeux : qualité des données, gouvernance, etc....

# Industrialisation des processus....

- Au sein des entreprises, les compétences et la valeur ajoutée des équipes dans les phases de préparation étaient axées sur l'adéquation entre modélisation et business model et/ou sur l'adaptation de la gouvernance.
- Il s'agissait d'une phase de création ou adaptation en lien avec la stratégie de l'entreprise.

A partir de 2015, il s'agit plutôt d'enjeux d'efficacité :

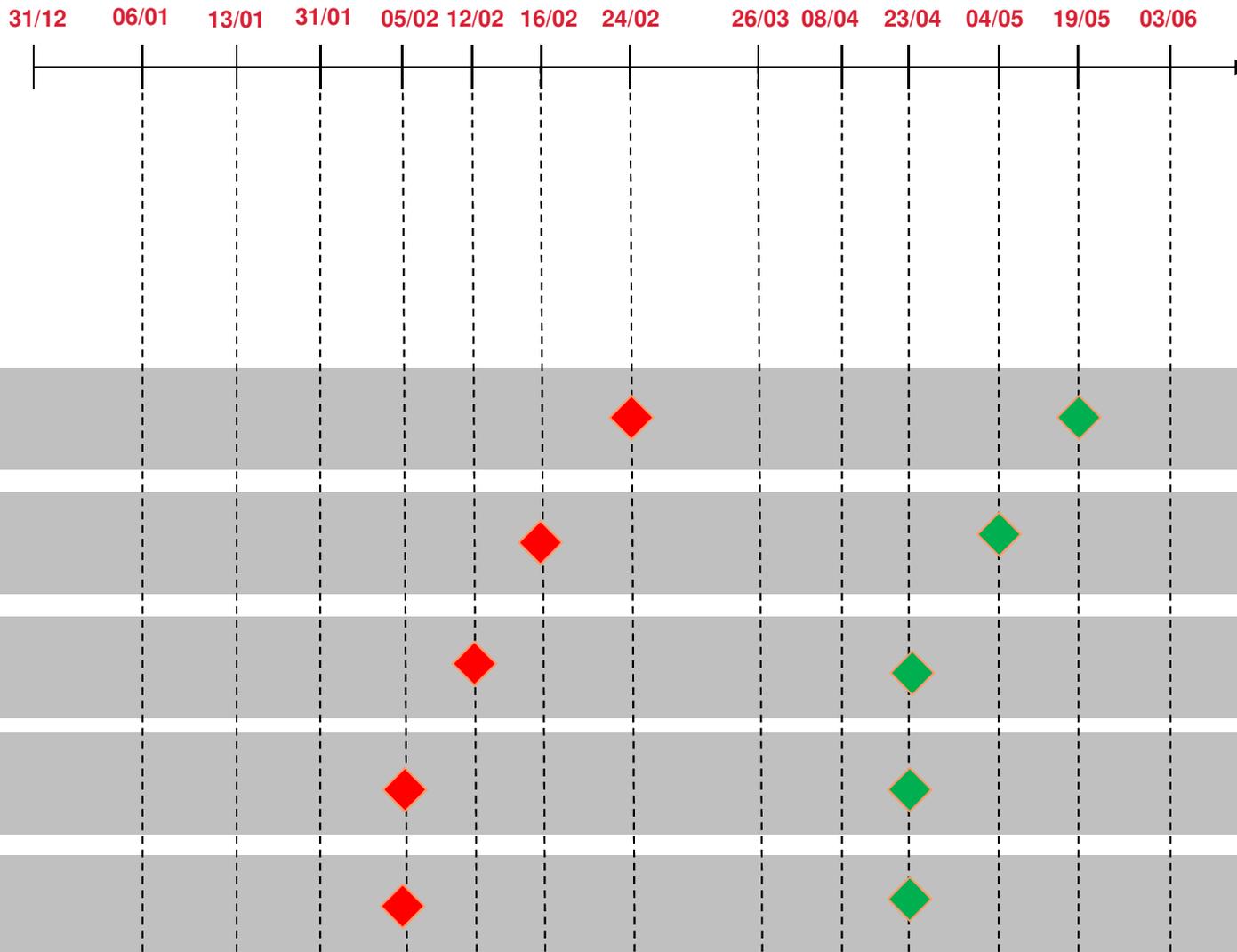
- Accélération, standardisation et automatisation de tous les processus
- Rôle et responsabilités au-delà du cadre strict des fonctions définies par la réglementation SII (exemples: équipe comptable produisant le bilan SII, équipe fiscale en charge de la vérification des impôts différés...)
- Poursuite de la formation de tous les intervenants

.....

# Industrialisation des processus (2)....: le défi de l'accélération

Focus sur le planning réglementaire 1<sup>er</sup> semestre. A celui-ci s'ajoutent éventuellement:

- D'autres reportings réglementaires selon l'entreprise
- VnB
- IFRS
- Comptes « locaux »
- Communication investisseurs etc.,....



 Delivery of annual S2 reporting
  Delivery of Q4 S2 reporting

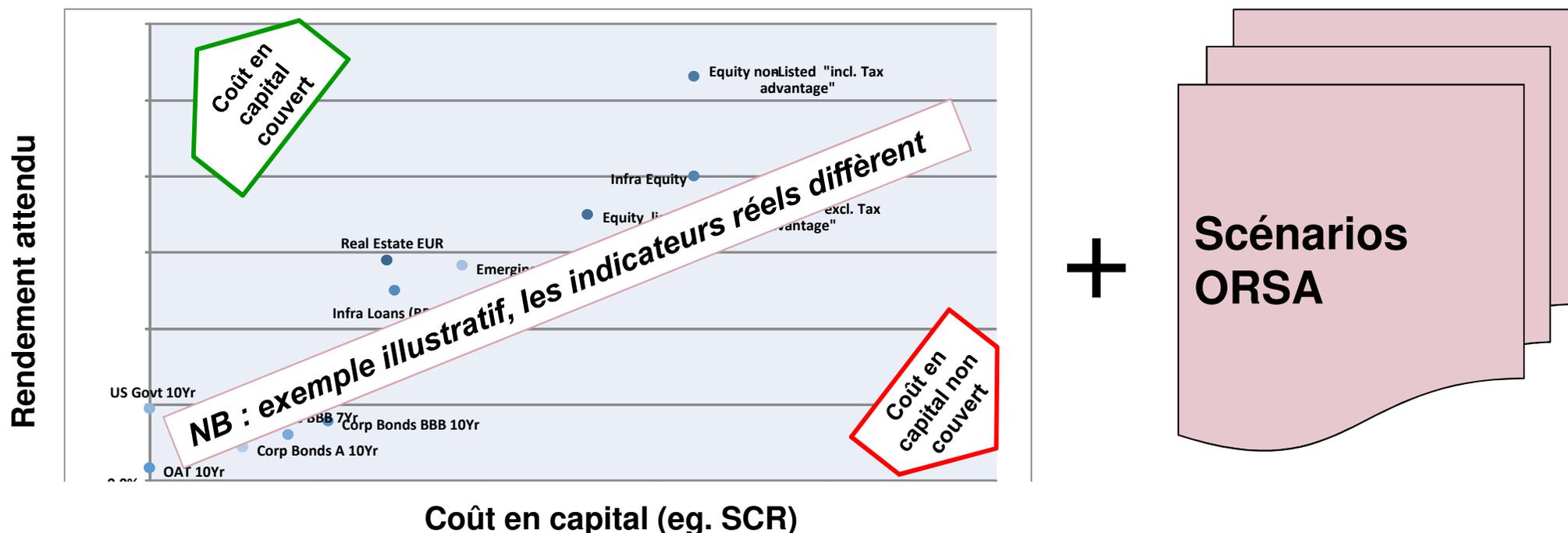
# Appropriation complète du dispositif par les parties prenantes

- Les prochaines années permettront de confronter le dispositif Solvabilité II à des cas concrets de gestion des risques (« use tests » au sens large).
- Selon la situation de chaque entreprise, la culture de la gestion des risques peut être présente avant SII (e.g du fait de l'existence d'un autre référentiel de solvabilité, etc..), sinon elle doit être renforcée.
- Les dispositifs de type ORSA sont une contrainte réglementaire mais également une opportunité pour améliorer le pilotage de la création de valeur:
  - s'assurer de la bonne articulation entre pilotage budgétaire « classique » et ORSA (le premier étant un cas particulier du second)
  - s'assurer que les scénarios ORSA expriment effectivement l'appétence au risque de l'AMSB

# Poursuite de l'optimisation .....

- L'allocation d'actif et les interactions actif-passif

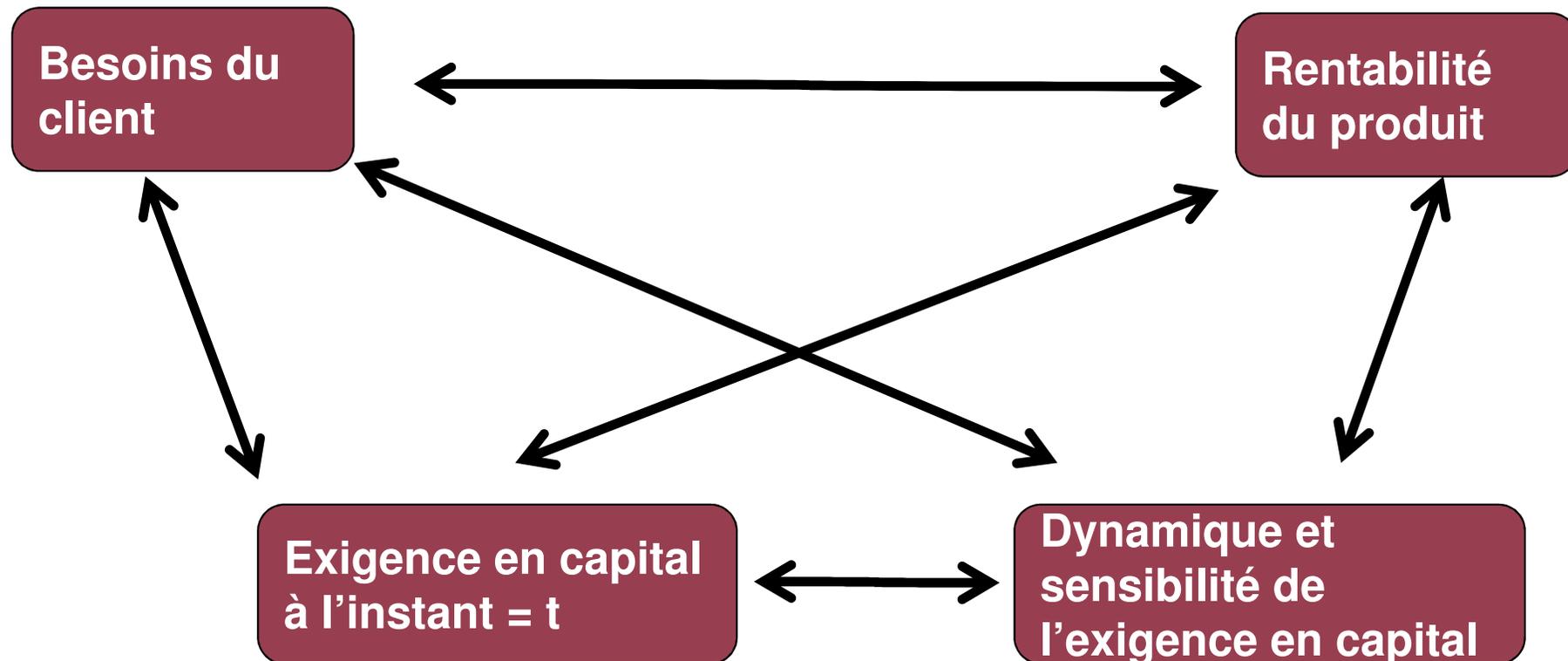
Le concept de « capital efficiency » pourrait être appliqué, en complétant avec une approche de type scénarios ORSA.



Il faut être conscient des limites et des défauts théoriques de ces approches.

# Poursuite de l'optimisation (2) .....

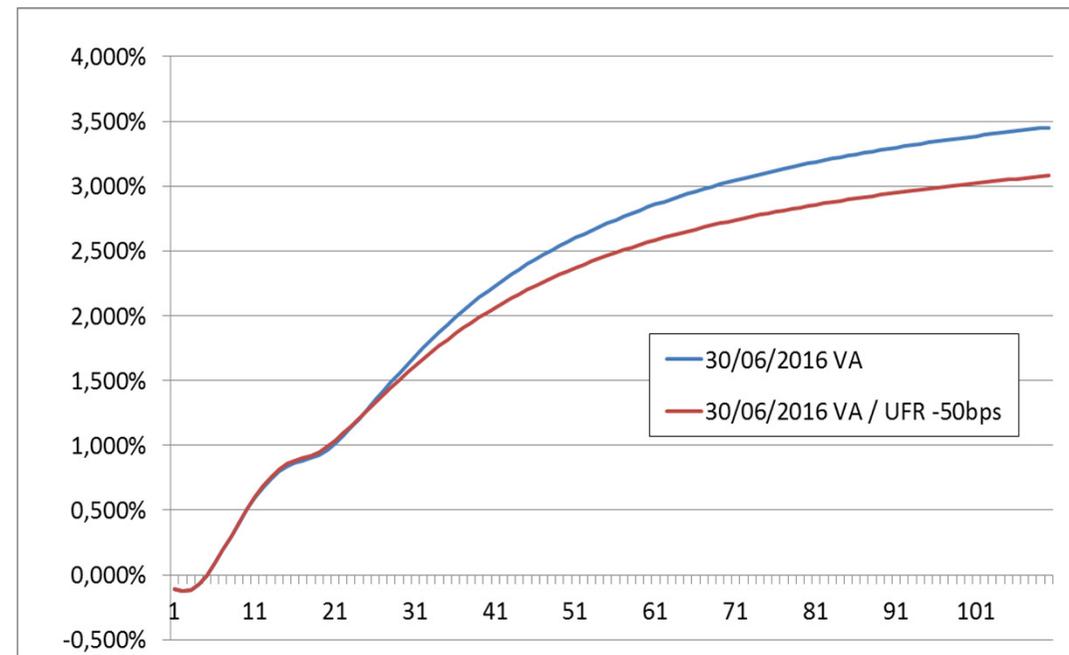
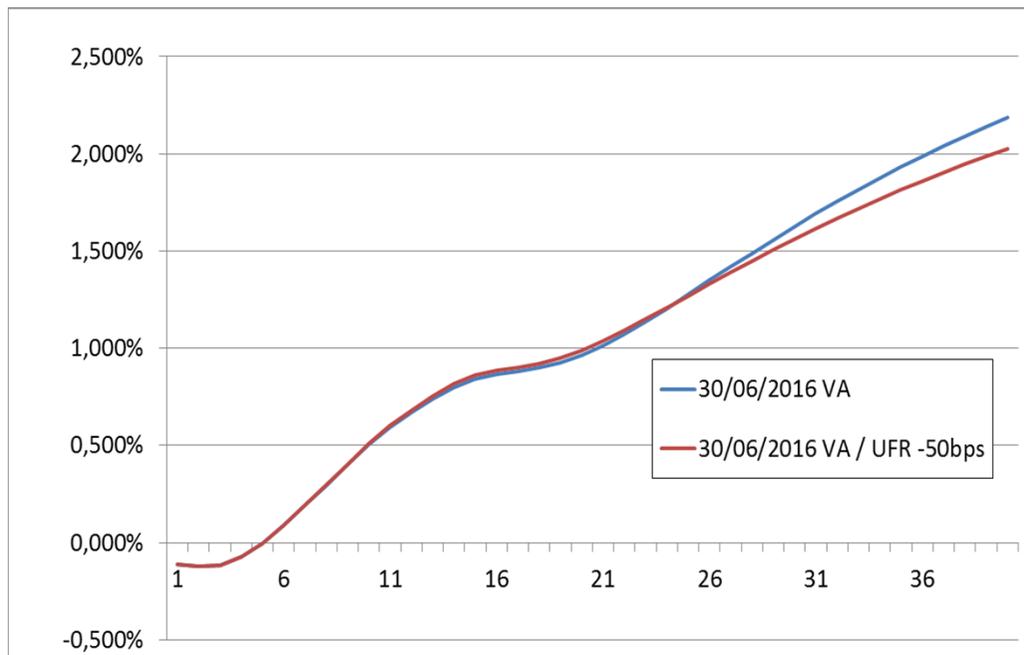
- Par ailleurs, le product management et la gestion du passif joueront un rôle primordial:



# Révision de la formule standard....

- Parmi tous les sujets, deux pourraient avoir un impact matériel sur les ratios des entreprises:
  - UFR (ultimate forward rate)
  - SCR Interest rate risk (charge en capital pour risque de taux)

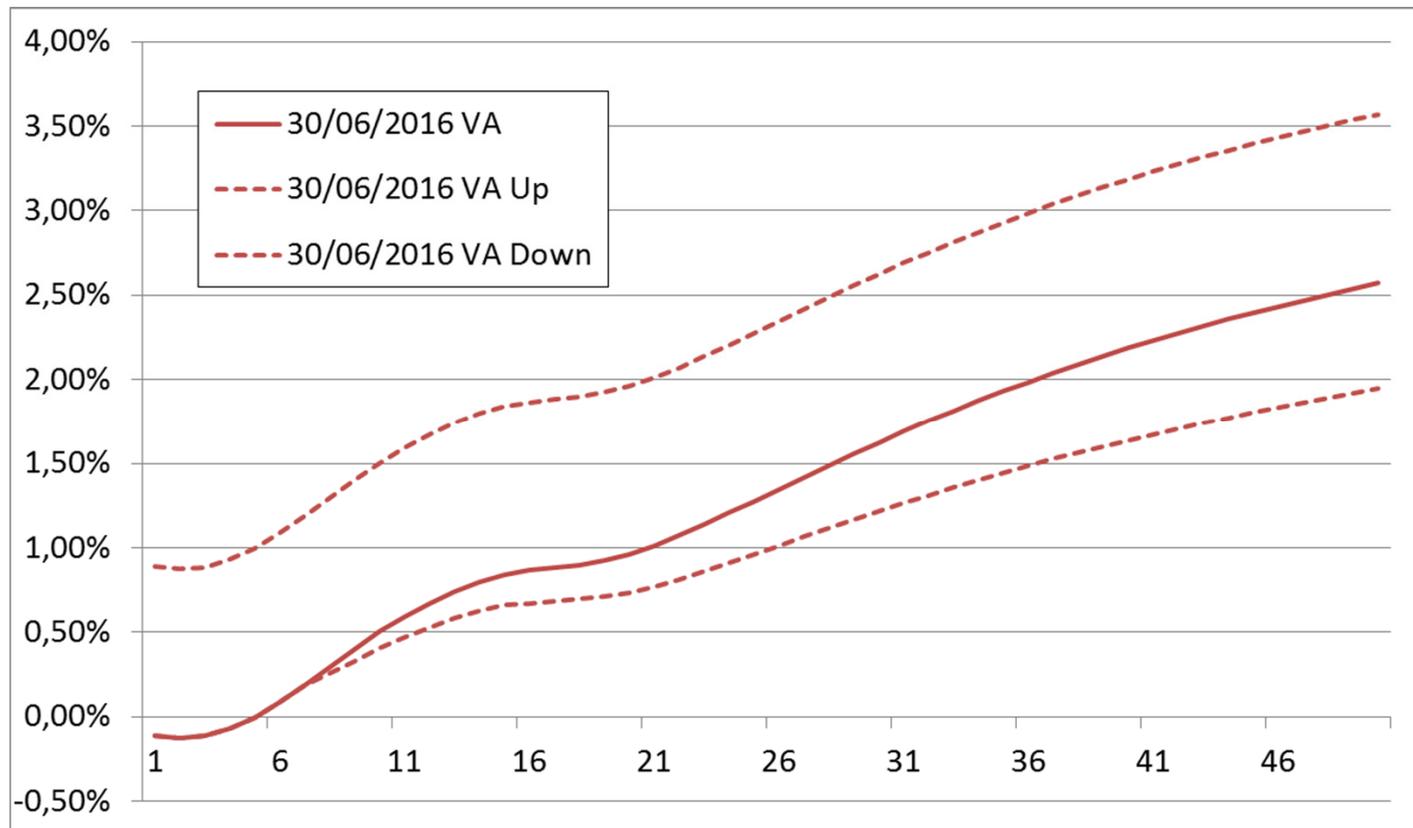
## Problématique de l'UFR (actuellement 4.2%) : les courbes spot



# Révision de la formule standard (2)....

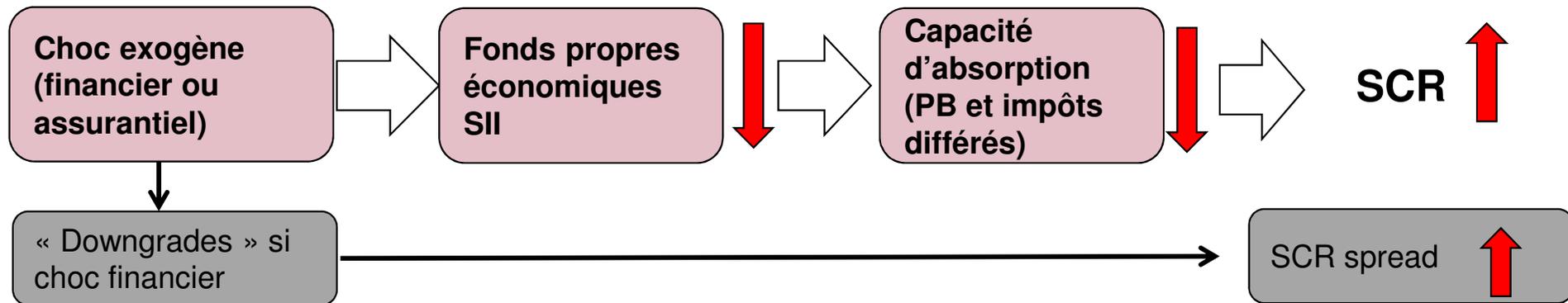
- L'enjeu du SCR Interest rate risk

Chocs actuels de la formule standard :



# Sensibilité des ratios et leur pilotage dans un environnement économique

- Solvabilité II en général et la formule standard en particulier ont un caractère naturellement procyclique.
- Les dispositifs de type Volatility Adjustment ou Equity Dampener n'atténuent que partiellement cette procyclicité.



- Exemple de vecteurs de procyclicité pour une compagnie vie: les spreads, la volatilité implicite, .....

**La gestion de cet aspect restera un défi sauf si la révision de la formule standard en 2018 l'atténue davantage.**

**MERCI !**